

N°2018-150



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

Envoyé en préfecture le 21/12/2018
Reçu en préfecture le 21/12/2018
Affiché le 
ID : 033-243301223-20181221-2018150-DE

L'an deux mille dix huit

Le 19 décembre 2018 à 17 heures 30

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 12 décembre 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 30

NOMBRE DE VOTANTS : 36

Objet : Octroi d'un cadeau de fin d'année aux agents

Présents : 30

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), Arnaud BOBET (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), pouvoir à Marie Claire BORRELLY, BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain TABONE, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Michael FUSEAU, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à Armand MERCADIER, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à Jean Paul BRUN

Absents excusés : 1

SAGASTI Sylvie (Peujard)

Secrétaire de séance :

Georges MIEYEVILLE

Monsieur le Président informe l'assemblée de son souhait d'offrir un cadeau de fin d'année aux agents pour les remercier de leurs services rendus tout au long de l'année.

Conformément à la réglementation en vigueur,

Après en avoir délibéré le Conseillers Communautaires décide :

- De valider l'achat d'un cadeau offert aux agents titulaires et non titulaires d'une valeur maximum de 43€ par agent,
- De l'autoriser à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.

Les crédits relatifs à cette dépenses seront prévus à l'article 6232 « fêtes et cérémonies» du budget général.

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 21 décembre 2018

Le Président,

A. DUMAS

